



LE PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

www.cdg66.fr

L'aide personnalisée à l'élaboration du projet professionnel: Dispositif A.P.E.P.P

Contexte et enjeux de la mise en place du dispositif APEPP

- Ordonnance du 19 janvier 2017: prévoyant qu'un agent peut bénéficier, à sa demande, d'un **accompagnement personnalisé destiné à l'aider à l'élaborer et mettre en œuvre son projet professionnel** et que cet accompagnement est assuré par l'autorité territoriale ou les centres de gestion (pour les collectivités affiliées).
- Objectif: **accompagner de manière personnalisée** sur la réflexion, l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel, les agents des collectivités volontaires **à travers un dispositif de prise en charge clair**.
- Il s'agit à travers ce dispositif de proposer une offre de services qui répond aux obligations légales et pour lequel les collectivités ont des attentes spécifiques

Offre proposée et niveaux de services

- Calqués sur les objectifs du conseil en évolution professionnelle, l'APEPP propose une démarche d'accompagnement particulière au bénéficiaire, en fonction de ses souhaits et de son niveau d'autonomie.
- Le dispositif est dans la logique anticipatrice afin de prévenir les mobilités professionnelles subies et au contraire de mobiliser les mobilités professionnelles volontaires.
- L'APEPP a aussi comme objectif d'accroître les aptitudes, les compétences, les qualifications professionnelles en lien avec les besoins de marché interne/externe actuelles et prévisibles dans les territoires.

Dispositif APEPP: Points de repères.



APEPP: quels bénéficiaires?



Services par niveaux

Niveau 1 : Accueil et information personnalisée

- Analyse de la demande et présentation de l'offre de service

Niveau 2: Conseil personnalisé

- Ingénierie de parcours du bénéficiaire

Niveau 3: Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet

- Sur la base d'un projet professionnel et d'une stratégie formalisée, accompagnement à la réalisation d'un plan d'action et facilitation, de la concrétisation du projet (pas d'ingénierie financière pour l'offre du CDG)

Contenu des services proposés



Exemple de parcours APEPP

